



Demande d'adhésion au Badminton Val-de-Travers

Nom: Prénom:
Rue:
NPA / Ville :
Date de naissance:
Profession:
Tél. Privé: Tél. Mobile:
E-mail:

Demande son admission comme membre actif du Badminton Val-de-Travers

Par mon admission, je m'engage à:

- me conformer strictement aux règlements et statuts du club
- payer régulièrement mes cotisations
- participer activement à la vie du club " Le Club organise et participe chaque année à quelques manifestations (notamment lors de l'Abbaye de Fleurier) et ce sont les bénéfices tirés de ces manifestations qui permettent de garder les cotisations à un niveau raisonnable, tout en assurant un matériel de qualité (filets, volants). Tous les membres du Club s'engagent donc à aider à l'organisation de ces manifestations (quelques heures par an seulement).
- respecter les règles du fair-play à tout moment.

En cas de démission, je m'engage à:

- donner ma démission par écrit au comité
- payer tous mes arriérés (cotisations, licence jusqu'à la fin du semestre en cours).

Montant de la cotisation annuelle :

- | | | |
|----------------------------|-------------------|--------------------------|
| - Junior | CHF 75.- (18 ans) | <input type="checkbox"/> |
| - 2 ^{ème} enfants | CHF 50.- | <input type="checkbox"/> |
| - 3 ^{ème} enfants | CHF 25.- | <input type="checkbox"/> |
| - ensuite Gratuit | | |
| - Adultes | CHF 150.- | <input type="checkbox"/> |
| - Couples | CHF 250.- | <input type="checkbox"/> |

Licence Suisse Badminton (requis en cas de compétition)

- | | | |
|----------------------------------|-----------|--------------------------|
| - Jusqu'à 18 ans | CHF 40.- | <input type="checkbox"/> |
| Dès le 01.01 de l'année suivante | CHF 20.- | <input type="checkbox"/> |
| - A partir de 19 ans | CHF 120.- | <input type="checkbox"/> |
| Dès le 01.01 de l'année suivante | CHF 60.- | <input type="checkbox"/> |

Lieu et date :

Signature:

Pour les membres mineurs :

J'autorise mon fils / ma fille à devenir membre du Badminton Val-de-Travers.

Signature du représentant légal :

Chaque membre doit être assuré individuellement contre les accidents et le bris de matériel.

Votre demande sera présentée au comité du Badminton Val-de-Travers

Fleurier, le :

Le Président: